



**CONSTRUIRE DES PONTS**  
BILAN DE RÉALISATION DU  
SECRÉTARIAT AUX RELATIONS  
AVEC LES QUÉBÉCOIS  
D'EXPRESSION ANGLAISE  
2017-2019



**CONSTRUIRE DES PONTS**  
**BILAN DE RÉALISATION DU**  
**SECRETARIAT AUX RELATIONS**  
**AVEC LES QUÉBÉCOIS**  
**D'EXPRESSION ANGLAISE**  
**2017-2019**

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible est disponible sur le site Web du ministère du Conseil exécutif.

Vous pouvez obtenir de l'information en vous adressant à la Direction des communications.

Direction des communications  
du ministère du Conseil exécutif  
et du Secrétariat du Conseil du trésor  
1<sup>er</sup> étage, secteur 400  
875, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 643-2001  
Télécopieur : 418 643-3006  
Courriel : [communic@mce.gouv.qc.ca](mailto:communic@mce.gouv.qc.ca)  
Site Web : [www.mce.gouv.qc.ca](http://www.mce.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – Septembre 2019  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-550-84831-8 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-84832-5 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2019

# TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux .....	VII
Message du premier ministre .....	IX
Message de l'adjoint parlementaire du premier ministre pour les relations avec les Québécois d'expression anglaise .....	XI
Message du secrétaire adjoint .....	XIII
<b>Création du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise .....</b>	<b>1</b>
Historique et contribution des communautés d'expression anglaise .....	1
Contexte .....	1
Exemples d'autres gouvernements canadiens .....	2
Lancement et mandat .....	2
Objectifs stratégiques du Secrétariat : le modèle logique .....	3
Le thème du plan d'action gouvernemental .....	4
<b>Liaison communautaire .....</b>	<b>5</b>
Consultations de 2018 .....	5
Perspectives communautaires .....	6
<b>Programme d'appui – Renforcer la vitalité des communautés .....</b>	<b>9</b>
Historique du programme .....	9
Initiatives de 2017-2018 .....	11
Initiatives de 2018-2019 .....	12
<b>Recherches et données probantes .....</b>	<b>15</b>
Droits linguistiques .....	16
Données sociodémographiques .....	16
Perceptions sur la vitalité de la communauté, l'accès aux services et les relations avec le gouvernement .....	19
Analyses institutionnelles .....	21
Appui aux activités de recherche .....	21
<b>Travaux interministériels du Secrétariat .....</b>	<b>22</b>
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale .....	23
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et ministère de la Culture et des Communications .....	23
Secrétariat du Conseil du trésor .....	24
Secrétariat aux aînés et ministère du Conseil exécutif .....	25
<b>Travaux intergouvernementaux du Secrétariat en 2018-2019 .....</b>	<b>25</b>
Ententes intergouvernementales .....	26
<b>Bibliographie .....</b>	<b>27</b>



# LISTE DES TABLEAUX

---

Principaux secteurs des initiatives soutenues en 2017-2018 et 2018-2019 .....	13
Bénéficiaires du programme dotés d'un mandat sectoriel, par secteur, 2018-2019 .....	14
Bénéficiaires du programme dotés d'un mandat régional, par région administrative, 2018-2019 .....	14



## MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

---



La création du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise répondait à un besoin formulé par les communautés anglophones. Le gouvernement comprend bien l'importance de cette structure administrative essentielle à l'épanouissement, au Québec, des personnes de langue anglaise.

Grâce au Secrétariat, nous sommes mieux outillés pour établir des ponts entre les communautés d'expression anglaise et l'administration publique, avec comme objectif premier de faciliter la pleine participation de ces dernières à la vie sociale, économique et culturelle du Québec.

Nous avons plusieurs défis à relever pour continuer à favoriser la contribution de ces communautés au dynamisme de notre société et pour leur assurer une prestation de services de qualité. Je pense, entre autres, aux membres des petites communautés, qui vivent une série de difficultés. La langue ne devrait pas constituer un obstacle à l'accès des services publics. Pourtant, certaines barrières telles que l'isolement et la décroissance démographique des communautés jouent parfois en leur défaveur. Nous sommes déterminés à faire tomber définitivement ces barrières et à offrir aux personnes d'expression anglaise notre soutien constant, et ce, principalement à l'aide d'initiatives financées par le Secrétariat.

Le statut socioéconomique de certains Québécois et Québécoises d'expression anglaise constitue un autre défi qui nous préoccupe, comme gouvernement. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le taux de chômage est plus élevé chez ces personnes que chez leurs concitoyennes et concitoyens francophones. On observe également qu'un grand pourcentage de cette population vit sous le seuil de la pauvreté comparativement aux francophones. L'un des moyens de remédier à cette situation, qui constitue une priorité de notre gouvernement, est de créer de la richesse, notamment en incitant davantage de personnes à rester ou à retourner sur le marché du travail. Des ressources importantes sont mobilisées à cette fin, et nous ne ménagerons aucun effort pour que chaque personne y trouve son compte.

L'exode des jeunes d'expression anglaise est un autre phénomène qui nous préoccupe. Un grand nombre d'entre eux quittent le Québec, que ce soit avant ou après leurs études, et c'est bien dommage. Le gouvernement est porteur d'un chantier économique ambitieux, fondé sur la croissance des investissements privés et la création d'emplois bien rémunérés pour tout le monde. La mise en œuvre de ce chantier aura certainement un effet positif sur le maintien, au Québec, des jeunes talents issus des communautés de langue anglaise.

J'entrevois d'un très bon œil la poursuite de notre action au bénéfice des Québécoises et des Québécois d'expression anglaise, et ce bilan de réalisation du Secrétariat démontre bien notre volonté de construire des ponts avec ces communautés.

FRANÇOIS LEGAULT



# MESSAGE DE L'ADJOINT PARLEMENTAIRE DU PREMIER MINISTRE POUR LES RELATIONS AVEC LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE



Depuis mon arrivée en poste, j'ai eu le privilège de rencontrer plusieurs membres des communautés d'expression anglaise de notre province. Au cours de mes entretiens, j'ai constaté que nous partageons le même amour pour le Québec.

J'ai également appris que beaucoup de personnes de langue anglaise se sentent exclues de la société québécoise et considèrent qu'elles ne peuvent participer pleinement aux sphères culturelle, économique et politique de notre vie collective. Force est de constater que certaines de ces personnes n'ont pas un accès adéquat aux services publics en matière de santé, d'éducation et de formation professionnelle. Si ce constat est inquiétant, il nous rappelle la nécessité de bâtir des ponts solides entre l'administration publique québécoise et les communautés anglophones et il me motive grandement à renforcer l'action gouvernementale en la matière.

Avec l'aide du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, je suis persuadé que nos décideurs connaîtront mieux la réalité et les besoins des communautés de langue anglaise du Québec. Nous serons en mesure de mieux informer ces dernières sur l'étendue des ressources publiques qui leur sont consacrées.

Depuis sa création, en novembre 2017, le Secrétariat s'active à raffermir les relations entre l'administration publique et les Québécoises et Québécois d'expression anglaise. Ce rapport donne un aperçu de ces réalisations. C'est un excellent point de départ! Je tiens à souligner le travail de cette équipe et à lui assurer mon appui le plus complet dans la poursuite de son mandat.

Nous tenons à rencontrer les diverses communautés d'expression anglaise du Québec afin de comprendre leurs besoins, de répondre à leurs préoccupations et de les informer du rôle du Secrétariat. Il est essentiel de prendre le temps d'écouter chaque personne qui souhaite prendre part à ce chantier. Dans cette optique, je suis impatient de poursuivre la mission que m'a confiée le premier ministre, de concert avec le Secrétariat.

Les Québécoises et Québécois d'expression anglaise peuvent compter sur leur gouvernement et sur l'équipe du Secrétariat pour écouter leurs préoccupations et faire avancer les dossiers qui les concernent.

**CHRISTOPHER SKEETE**



# MESSAGE DU SECRÉTAIRE ADJOINT

---

Ce rapport donne un aperçu du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise depuis sa création, en novembre 2017, jusqu'à la fin de sa première année complète d'exploitation, en mars 2019.

Le document s'articule autour des dimensions du mandat du Secrétariat, à savoir la liaison avec les communautés, la recherche, l'élaboration de politiques ainsi que les relations interministérielles et intergouvernementales.

Le présent rapport a pour but de fournir aux parties prenantes, gouvernementales ou non, un aperçu des objectifs, des stratégies et des progrès du Secrétariat.

WILLIAM FLOCH



# CRÉATION DU SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE

## Historique et contribution des communautés d'expression anglaise

Les Québécoises et Québécois d'expression anglaise ont de profondes racines au Québec. Ils en ont influencé le développement et ils contribuent à l'édification du Québec moderne et à l'affirmation de son identité.

Ils jouent aussi un rôle important dans le développement économique et politique du Canada. Ils affichent notamment un fort dynamisme entrepreneurial. Les secteurs scientifique, culturel et social ainsi que le patrimoine architectural ont également profité du dynamisme de ces communautés par la contribution remarquable de chercheurs, d'auteurs, de musiciens et d'acteurs de réputation internationale.

L'esprit philanthropique qui anime ces communautés a permis la fondation de plusieurs institutions reconnues, comme l'Hôpital général de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée McCord. Les communautés québécoises d'expression anglaise rayonnent à l'échelle nationale et à l'international, par l'intermédiaire d'établissements universitaires, tels que McGill, Concordia et Bishop's. Elles brillent également par le talent de multiples artistes, auteures et auteurs.

Ces communautés, qui ont participé à la construction du Québec, s'inscrivent dans l'histoire, mais aussi dans l'avenir de la nation québécoise.

## Contexte

Pendant plusieurs années, divers intervenants, dont le Commissaire aux langues officielles du Canada et le Réseau des groupes communautaires de langue anglaise du Québec, ont souligné l'importance de créer un secrétariat pour les relations avec les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, qui serait similaire aux structures consacrées aux minorités francophones des autres provinces canadiennes.

Par ailleurs, les populations d'expression anglaise, par l'entremise de divers groupes ou organisations, ont présenté des demandes et soulevé des enjeux récurrents. Dans le sondage de 2015 du Réseau communautaire de santé et de services sociaux, sur la vitalité des communautés, une grande majorité (88 %) des Québécoises et Québécois d'expression anglaise se disaient favorables à la création d'un secrétariat pour les affaires anglophones au sein du gouvernement du Québec<sup>1</sup>.

Ces derniers voulaient notamment être inclus dans la vie publique et politique du Québec. Ils ne se sentaient pas consultés ou considérés quand de nouvelles règles ou politiques publiques étaient mises en œuvre.

---

1. COMMUNITY HEALTH AND SOCIAL SERVICES NETWORK. Baseline Data Report 2015-2016 [PDF], *The 2015 CHSSN-CROP Survey on Community Vitality*, 2016, p. 21.



Par ailleurs, l'accès aux services en anglais en région est plus difficile que dans la grande région de Montréal.

- Les Québécoises et Québécois d'expression anglaise de la région de Montréal bénéficient d'une meilleure représentation organisationnelle (cégeps, universités, hôpitaux universitaires, sièges sociaux d'entreprises, etc.), ainsi que d'une masse critique dans les domaines de la culture et des communications.
- Les communautés d'expression anglaise en région sont plus isolées et vivent une décroissance démographique.
- Cette disparité géographique entraîne des défis pour la représentation politique et communautaire ainsi que des établissements de santé, de services sociaux et d'éducation des collectivités d'expression anglaise.

## Exemples d'autres gouvernements canadiens

Jusqu'à la création du Secrétariat, le Québec était la seule province canadienne à ne pas avoir de structure administrative consacrée aux communautés de langue officielle canadienne en situation minoritaire.

À l'extérieur du Québec, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont adopté des lois, des règlements, des politiques et des directives à caractère linguistique pour répondre à leurs obligations en matière de langues officielles canadiennes et ainsi offrir des services aux minorités francophones.

Ces structures diffèrent d'un gouvernement à l'autre. Le Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques du ministère du Conseil exécutif a fait une analyse de ces structures administratives, notamment en ce qui a trait :

- à leurs autorités politiques et administratives ;
- à leurs mandats, à leurs fonctions et à leurs responsabilités ;
- à leurs assises juridiques, à leurs lois et à leurs règlements constitutifs et pertinents ;
- à la présence ou non de politiques en matière de langues officielles canadiennes ;
- à leur budget annuel ;
- à leur nombre d'employées et employés ;
- à leur date de création et à leur historique ;
- à la population francophone présente dans la province.

## Lancement et mandat

À l'automne 2017, le gouvernement a convenu qu'un secrétariat consacré aux relations avec les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, qui relèverait du ministère du Conseil exécutif et qui aurait un ministre responsable, devait être créé pour établir et soumettre les préoccupations de ces communautés aux plus hautes instances.

Une ministre responsable a été nommée, et le 24 novembre 2017, le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise a été officiellement lancé au Morrin Centre, à Québec, avec la nomination d'un secrétaire adjoint.

À sa création, le Secrétariat disposait d'un budget d'un peu plus d'un million de dollars et était autorisé à embaucher huit personnes. L'équipe s'est graduellement constituée à l'hiver 2018.

Le Secrétariat a pour mandat :

- d'assurer la liaison avec les groupes sectoriels, régionaux et provinciaux qui représentent les Québécoises et Québécois d'expression anglaise ;
- de s'assurer de la prise en compte des préoccupations des Québécoises et Québécois d'expression anglaise dans les orientations et les décisions gouvernementales ainsi qu'en matière d'accès aux programmes publics et de leur application, et ce, en concertation avec les ministères et organismes concernés ;
- de faciliter l'accès aux données pertinentes pour, notamment, documenter les défis auxquels les Québécoises et Québécois d'expression anglaise doivent faire face ;
- d'interagir avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, les ententes, les programmes et les politiques qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, et ce, en collaboration avec le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et avec les ministères et organismes ;
- de conseiller le gouvernement, les ministères et les organismes en matière de relations avec les Québécoises et Québécois d'expression anglaise ainsi que sur la prestation de services et sur les enjeux, les ententes, les programmes et les politiques qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur ces communautés.

## Objectifs stratégiques du Secrétariat : le modèle logique

À sa première année d'exploitation, le Secrétariat a élaboré une vision stratégique basée sur son mandat assigné par le gouvernement, qui prévoit des résultats à long, moyen et court terme et qui est concrétisée sous la forme d'un modèle logique<sup>2</sup>.

Le résultat à long terme attendu consiste à créer de meilleurs liens entre les organisations et les institutions des communautés d'expression anglaise et les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Il vise également à stimuler une collaboration qui favorisera la pleine participation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise à la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

Les résultats à moyen terme attendus sont :

- que les organismes et les institutions communautaires aient une capacité accrue de partenariat avec le gouvernement ;
- que les ministères et organismes et les autres entités gouvernementales soient mieux informés sur la situation des communautés d'expression anglaise et qu'ils fassent preuve d'une meilleure volonté pour les inclure dans leurs stratégies, leurs programmes et leurs services ;

---

2. [www.mce.gouv.qc.ca/srqa](http://www.mce.gouv.qc.ca/srqa)



- que le Secrétariat soit perçu, par les acteurs du milieu et par le gouvernement, comme un facilitateur utile pour établir des liens communautés-gouvernement et comme une source d'information fiable et pertinente sur les réalités communautaires ainsi que les politiques et les programmes publics.

Le modèle logique présente l'ensemble de ces informations de façon organisée et cohérente. Des résultats à court terme sont aussi établis en fonction des mandats du Secrétariat qui doivent être alignés sur les cibles. Outre l'administration, les mandats sont :

- la diffusion des données probantes ;
- les liaisons communautaires ;
- les politiques et les programmes ;
- la coopération interministérielle ;
- la coopération intergouvernementale.

Ce modèle logique montre d'ailleurs que le travail à accomplir passe d'abord par l'établissement des données probantes qui permettent de baser l'action sur des réalités documentées. Par la suite, le travail de liaison communautaire permet d'obtenir l'information sur les besoins qui proviennent du terrain. La rencontre des deux approches permet d'établir un état de la situation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise, qui est clair et fondé sur leur réalité.

En mettant en œuvre la coopération interministérielle et intergouvernementale, le Secrétariat pourra déterminer les politiques et les programmes à modifier et à déployer pour ultimement en arriver au résultat à long terme, qui vise la pleine participation des communautés d'expression anglaise dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

Le modèle logique est en quelque sorte une feuille de route pour préparer ce travail, dans un contexte où le Secrétariat en est encore à ses premières années d'activité. Le fruit de cette démarche sera le plan d'action gouvernemental.

## Le thème du plan d'action gouvernemental

Le thème du plan qui revient le plus souvent en tête des partenaires est *Construire des ponts*.

- L'idée est de construire des ponts entre le gouvernement et les communautés québécoises d'expression anglaise, ainsi qu'entre les populations des langues anglaise et française.
- Cela fait notamment référence à des valeurs de respect de la diversité, d'ouverture à l'autre, d'équité et d'impartialité, de collaboration dans la conduite du changement et d'innovation dans l'application de solutions performantes pour résoudre les problèmes.

# LIAISON COMMUNAUTAIRE

Parmi les responsabilités du Secrétariat figure ce mandat bien précis :

Assurer la liaison avec les groupes sectoriels, régionaux et provinciaux qui représentent les Québécoises et Québécois d'expression anglaise.

Entre novembre 2017 et le 31 mars 2019, le Secrétariat a rempli ce mandat :

- en organisant des consultations structurées, en février et mars 2018 ;
- au moyen d'une série de réunions bilatérales et multilatérales avec des organisations et des institutions communautaires ;
- par l'élaboration d'un programme d'aide financière qui vise à renforcer les capacités à l'échelle communautaire.

La section suivante décrit certaines des activités clés du Secrétariat jusqu'à ce jour.

## Consultations de 2018

Comme première étape dans l'exercice de son mandat de liaison avec les communautés, le Secrétariat a mis sur pied une série d'activités de consultation qui visaient à recueillir les contributions des réseaux communautaires et institutionnels sur les priorités et les orientations susceptibles de l'informer dans sa phase de démarrage.

Les échanges ont également permis à la ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise et au personnel du Secrétariat de se familiariser davantage avec les réseaux communautaires et institutionnels et de fournir aux parties prenantes des communautés une expérience directe sur leurs initiatives et leurs orientations initiales.

Les activités d'échange du Secrétariat avec les parties prenantes des communautés ont été proposées sous deux formats :

- La première consistait en une série de huit séances de téléconférence en ligne, organisées par groupes régionaux et sectoriels, du 1<sup>er</sup> au 9 février 2018, auxquelles ont participé 164 représentantes et représentants des communautés. Les séances ont été regroupées selon les thèmes régionaux et sectoriels que voici :
  - » Régions du Québec : ouest/nord ; centre/sud ; est ; grand Montréal
  - » Secteurs : éducation, enfants et jeunes ; économie et employabilité ; rétention des jeunes ; arts, culture, patrimoine et médias ; santé, services sociaux et aînés
- Le deuxième format consistait en une réunion en présentiel avec 42 représentantes et représentants des communautés, tenue le 16 février à l'Université Concordia, à Montréal, qui a permis de vérifier les messages clés entendus par la ministre et le personnel du Secrétariat lors des précédentes séances d'échange en ligne.



Trois sujets principaux ont encadré les séances :

- Politiques, programmes et services du gouvernement du Québec
- Rôle des institutions communautaires, des associations et des réseaux
- Orientations et priorités pour le Secrétariat

Au cours des séances en ligne, des représentantes et représentants des communautés d'expression anglaise ont présenté leur point de vue sur les politiques, les programmes et les services du gouvernement du Québec, ainsi que sur la situation et les défis auxquels ils font face. Ils ont également fourni des exemples d'initiatives de programmes réussies ou novatrices prises par le gouvernement et des institutions publiques en réponse à leur situation particulière et ont suggéré des moyens ciblés pour mieux adapter l'approche du gouvernement. Ils ont aussi été invités à fournir des informations supplémentaires par l'entremise d'un formulaire en ligne après les séances d'échange.

Lors de la réunion en présentiel, à l'Université Concordia, le personnel du Secrétariat a présenté le résumé des conclusions sur chacun des trois thèmes principaux (gouvernement, communauté et secrétariat) et a demandé aux personnes participantes si ces conclusions reflétaient généralement les commentaires ressortis des séances d'échange. Les personnes participantes ont été invitées à ajouter ou à renforcer d'autres points importants et, compte tenu des contributions de la communauté et de l'analyse effectuée, à suggérer les domaines d'activité ou les actions à prioriser par le Secrétariat lors de sa phase de démarrage. La contribution globale des séances en ligne, la réunion en présentiel, la consultation en ligne après la séance et les résultats du sondage d'évaluation en ligne ont été utilisés pour informer le Secrétariat dans sa phase de démarrage.

## Perspectives communautaires

### Politiques, programmes et services du gouvernement du Québec

Les personnes participantes aux séances de consultation se sont prononcées sur un certain nombre de dimensions de la politique et ont partagé les préoccupations suivantes :

- En regard des communautés québécoises d'expression anglaise, il existe un manque de reconnaissance et de légitimité de leurs réalités, ainsi qu'une vision dépassée d'une minorité riche et privilégiée.
- Il y a un manque de visibilité des communautés d'expression anglaise au sein des politiques et des programmes et une incohérence des services gouvernementaux et de l'information en anglais, ce qui entraîne une compréhension et une adoption médiocres.
- Sur le plan de la politique, les Québécoises et Québécois d'expression anglaise ont l'impression de devoir faire la quadrature du cercle, car ils répondent rarement aux critères d'admissibilité des programmes gouvernementaux.
- On remarque des retards dans la mise en œuvre d'importantes mesures communautaires telles que des comités d'accès dans le secteur de la santé et des services sociaux et la désignation au poste de sous-ministre adjointe ou adjoint pour le secteur de l'éducation en anglais.

- La faible présence continue des Québécoises et Québécois d'expression anglaise, dans la fonction publique, ainsi que les exigences élevées en matière de compétences en français sont perçues comme un obstacle.
- Les membres des groupes de minorités visibles font face à des défis supplémentaires.
- Des lacunes ont été soulevées en matière de politiques et de programmes pour les jeunes et les personnes sans emploi ou sous-employées, de prestation de services à l'échelle de la municipalité régionale de comté ainsi que d'accès local à des cours de français langue seconde et à la formation professionnelle.

## Institutions, associations et réseaux communautaires

Les personnes participantes aux séances d'échange en ligne ont commenté une série de difficultés auxquelles elles font face :

- Être étiquetées comme un problème (« nous ne sommes pas des *angryphones* ») et préférer positionner la communauté et ses organisations en tant que partie intégrante de la solution, sur la base de la solide tradition en matière de bénévolat, de générosité et d'autosuffisance.
- Le financement précaire pour le fonctionnement des organismes, compte tenu du nombre de projets à réaliser.
- La faible possibilité ou faisabilité de participer à divers comités et tables pour représenter les besoins des communautés et en discuter, tels que le comité d'accès.
- Devoir composer avec des particularités régionales, de vastes territoires et de grandes différences géographiques, des coûts de déplacement élevés et la diversité de la population d'expression anglaise.
- Des partenariats et des réseaux fructueux ont été mis en place, mais ils nécessitent des investissements supplémentaires dans les ressources.
- Les organisations doivent s'adapter pour mieux répondre aux besoins des communautés, passant parfois du plaidoyer au prestataire de services, en particulier dans les domaines de la santé et des services sociaux ainsi que de l'économie sociale.
- L'importance des compétences en français pour pouvoir rester et s'épanouir au Québec et la nécessité de soutenir les cours et la formation professionnelle des corps enseignants.
- L'identité de la population d'expression anglaise, le déclin des institutions de langue anglaise ainsi que celui de la culture et du patrimoine anglophones dans les écoles et les programmes d'enseignement, et la nécessité de resserrer les liens entre les arts et l'éducation.
- La nécessité de soutenir le secteur du patrimoine, qui fait face à des problèmes de financement et qui dépend des bénévoles.
- L'accès à la justice au Québec est une préoccupation, car certains tribunaux administratifs ne sont pas en mesure d'offrir des services juridiques en anglais.
- Les jeunes sont très mobiles, et les possibilités, nombreuses, ce qui fait que la rétention des jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise constitue un défi de taille, car leurs compétences linguistiques bilingues sont un atout considérable.



## Orientations et priorités pour le Secrétariat

Les personnes participantes ont commenté le rôle, les orientations et les priorités du Secrétariat :

- Elles ont reconnu le rôle primordial du Secrétariat en tant que facilitateur pour :
  - » relier les organisations et les institutions communautaires aux organismes gouvernementaux appropriés ;
  - » aider le gouvernement à ouvrir la porte à un accès adapté aux programmes et aux services ;
  - » être présent dans les délibérations du gouvernement lors de l'élaboration des politiques et des programmes.
- Elles ont aimé le processus d'engagement et ont soutenu la poursuite de l'exercice sur une base régulière.
- Elles ont salué l'inclusion de la constitution d'une base de données probantes en ce qui concerne les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, afin de corriger certaines perceptions erronées et le manque de compréhension et de guider l'élaboration de politiques.
- La création d'un programme de financement qui vise à soutenir l'infrastructure communautaire a reçu un appui universel, car elle aiderait les organisations à :
  - » être présentes au sein des multiples instances gouvernementales ;
  - » réduire la nécessité de rivaliser avec leurs partenaires francophones pour les mêmes types de financement ;
  - » combler les lacunes des infrastructures communautaires régionales et sectorielles.
- Il a été proposé que le gouvernement du Québec adopte une politique officielle sur les Québécoises et Québécois d'expression anglaise. Cela permettrait à ces derniers de recevoir des services en anglais afin de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique de la province, tout en préservant leur patrimoine linguistique et culturel.
- Un sondage mené lors des consultations a révélé que plus de 80 % des personnes participantes trouvaient ces dernières très utiles<sup>3</sup>.

## Les principaux champs d'action

En ce qui concerne les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, les principaux domaines d'intervention ciblés par les communautés sont :

- la capacité d'action et la durabilité des organisations communautaires, des institutions et des réseaux de partenariat ;
- leur vitalité et la disparité de leur réalité dans chaque région ;

---

3. SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE. *Analyse des consultations*, 2018.

- la suppression des obstacles à l'accès aux programmes gouvernementaux par les agences et les institutions ;
- la participation accrue à la société civile, aux institutions gouvernementales et à la fonction publique ;
- un accès plus facile aux services publics, notamment les soins de santé et les services sociaux ;
- le renforcement de l'employabilité et de la rétention des jeunes diplômées et diplômés ;
- leur épanouissement et le renforcement de l'employabilité par l'entrepreneuriat, en particulier dans l'économie sociale ;
- le développement des compétences linguistiques en français langue seconde ;
- la créativité et le dynamisme dans les arts et la culture, ainsi que la conservation du patrimoine communautaire ;
- la prise en compte de leurs préoccupations dans l'élaboration de politiques et de programmes publics.

## Porte d'entrée pour les organisations et les réseaux

Afin de faciliter les liens entre les communautés et le gouvernement, le Secrétariat a mis sur pied plusieurs réunions bilatérales et multilatérales avec des organisations et des institutions qui représentent des Québécoises et Québécois d'expression anglaise, auxquelles il a participé.

En 2018-2019 seulement, le personnel du Secrétariat a tenu 98 réunions et activités avec des organisations issues des communautés d'expression anglaise.

Un certain nombre de ces réunions ont également inclus du personnel d'autres ministères et organismes du Québec. On prévoit que la participation de fonctionnaires interministériels augmentera au cours des prochaines années.

## PROGRAMME D'APPUI – RENFORCER LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS

Parmi les réalisations notables du Secrétariat, au cours de sa première phase, citons la création de son programme d'appui – Renforcer la vitalité des communautés. La section suivante de ce rapport présente le contexte de la création du programme et fournit une analyse de ses tendances par objectif, région et secteur<sup>4</sup>.

### Historique du programme

**Mars 2018** – Le Secrétariat a aidé le ministère des Finances à mettre sur pied une consultation prébudgétaire, à l'Université McGill, au cours de laquelle 20 représentantes et représentants d'organismes communautaires ont exposé leur point de vue sur les besoins et les priorités des personnes d'expression anglaise.

4. L'information détaillée de chaque initiative de l'année financière 2018-2019 se trouve dans un document qui est présenté dans la partie 2 de ce bilan.



Les représentations faites lors de cette consultation correspondaient étroitement aux messages clés entendus aux séances d'échange de février 2018 avec les communautés. Les représentantes et représentants des communautés ont exprimé leur ferme soutien à la création d'un programme d'appui du Secrétariat, et plusieurs de ces organisations ont ensuite soumis des propositions de financement pour des projets.

Ces échanges et ces consultations ont abouti à une annonce, dans le budget de mars 2018, qui concernait la responsabilité confiée au Secrétariat de créer un programme de financement doté d'une enveloppe de 24,5 millions de dollars, sur six ans, pour la période de 2017-2018 à 2022-2023.

**Avril-mai 2018** – Le gouvernement a annoncé la conclusion de conventions d'aide avec les universités Concordia et McGill, qui visaient notamment à soutenir des initiatives d'employabilité et à renforcer la capacité de recherche en politiques communautaires. Parmi les bénéficiaires communautaires de ces conventions d'aide, on compte le Réseau des groupes communautaires de langue anglaise du Québec, le Conseil des anglophones madelinots, la Fondation des services d'emploi pour les jeunes, l'Association des Townshippers, ELAN et le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise.

**Juin 2018** – La ministre responsable du Secrétariat a prononcé un discours, lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau des groupes communautaires de langue anglaise du Québec, dans lequel elle a fourni une feuille de route pour le programme de financement, indiquant ceci :

« Le gouvernement du Québec travaille d'arrache-pied pour finaliser les détails de notre programme de financement tant attendu. Il va sans dire que le programme respecte les réglementations gouvernementales et est géré de manière responsable. Bien que le financement soit prioritaire, nous avons le devoir de nous assurer que l'argent des contribuables est dépensé de manière correcte.

Je souhaite vous donner un aperçu rapide des principaux objectifs et du fonctionnement du programme.

Répondant aux principaux messages entendus lors des différentes consultations, le programme renforcera la capacité des communautés à créer des ponts avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Nous sommes particulièrement conscients des besoins pressants des segments vulnérables de la population d'expression anglaise, tels que les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes vivant dans des circonstances isolées. Les données socioéconomiques sur la pauvreté, le chômage et des taux de retard de développement supérieurs à la normale chez les jeunes enfants mettent en évidence les défis auxquels font face les Québécois d'expression anglaise. Dans le même ordre d'idées, les taux de chômage excessivement élevés que connaissent les minorités visibles et plusieurs communautés régionales nécessiteront des efforts soutenus pour y remédier.

Nous soutiendrons les organisations régionales et sectorielles dans leurs efforts pour améliorer la vitalité des communautés d'expression anglaise et améliorer les services gouvernementaux fournis à ces populations. Il existe une opportunité unique de compléter

l'infrastructure communautaire dans toutes les régions et tous les secteurs, ce qui contribuera à des avantages durables pour les Québécois d'expression anglaise, maintenant et à l'avenir<sup>5</sup>. »

**Juin 2018** – Le Conseil du trésor du Québec a approuvé les conditions du programme de financement Renforcer la vitalité des communautés, ce qui a fourni au Secrétariat un cadre administratif pour sa prestation. Le personnel du Secrétariat a commencé à interagir avec diverses organisations qui ont soumis des propositions entre janvier et juillet 2018. Conformément à la politique du gouvernement, les propositions de financement sont considérées comme confidentielles jusqu'à leur annonce.

**Août 2018** – Le Conseil des ministres a approuvé une entente avec le Réseau communautaire de santé et de services sociaux afin de mettre en œuvre l'initiative du Renforcement des capacités communautaires régionales, en vue de soutenir le développement organisationnel de réseaux régionaux qui servent les populations d'expression anglaise du Québec.

L'initiative du Renforcement des capacités communautaires régionales apporte un soutien aux organisations régionales pour :

- créer des bureaux satellites destinés aux organisations qui couvrent de vastes territoires ;
- élargir le mandat dans d'autres secteurs que la santé et l'éducation ;
- traduire des documents clés en français afin d'accroître leur capacité d'interaction avec le gouvernement du Québec et avec les autres organisations francophones ;
- participer aux activités dans d'autres régions du Québec, au moyen d'un fonds de voyage.

Le ministre responsable a officiellement lancé le programme Renforcer la vitalité des communautés et a annoncé quatre accords avec le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, ELAN, Alphabétisation Québec et Les aînés action Québec.

À la suite du lancement d'un appel aux propositions, le personnel du Secrétariat a organisé une séance d'information technique en ligne sur le fonctionnement et les objectifs du programme d'appui. Les représentantes et représentants de 40 organisations et institutions communautaires qui ont participé à cette séance d'information ont employé le même document de vérification que celui qui avait été utilisé lors de la rencontre du 16 février.

**Août 2018 à mars 2019** – Le personnel du Secrétariat a travaillé à la mise en œuvre du programme de financement destiné à contribuer à l'élaboration d'infrastructures communautaires dans les régions et les secteurs, afin d'aider les organisations dans leurs efforts pour améliorer le bien-être des personnes d'expression anglaise et leurs relations avec le gouvernement du Québec.

## Initiatives de 2017-2018

À l'hiver 2018, à la suite d'interactions avec des organisations et des institutions qui travaillent au nom des Québécoises et Québécois d'expression anglaise, le Secrétariat a reçu l'autorisation du ministère des

---

5. *Allocution de Kathleen Weil à l'assemblée générale annuelle du Réseau des groupes communautaires de langue anglaise du Québec*, Montréal, 16 juin 2018.



Finances de signer des accords avec l'Université Concordia et l'Université McGill. Les deux institutions offraient une pointe d'entrée dans diverses organisations communautaires en vue de traiter de questions importantes pour les populations d'expression anglaise.

## Entente Concordia

Par l'entremise de l'accord SRQEA-Concordia, 950 000 \$ ont été attribués à l'Université Concordia, en mars 2018, qui s'est engagée à favoriser la mise en réseau des chercheuses et chercheurs et à accroître la capacité de recherche afin de soutenir l'élaboration de politiques publiques. L'organisme principal de l'institution est le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, qui est hébergé à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université.

Le Réseau offre un soutien à ses partenaires (le Réseau des groupes communautaires de langue anglaise du Québec, le Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est, le Conseil des anglophones madelinots et ELAN) pour diverses initiatives liées à la recherche sur les politiques, à la promotion et à la diffusion de l'histoire et du patrimoine, à l'économie sociale, aux arts et à l'éducation. Par cet accord, il s'engage à construire et à diffuser des connaissances et à élargir la portée de la recherche sur des sujets importants pour la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec.

## Entente McGill

Par l'entremise de l'entente SRQEA-McGill, 925 000 \$ ont été alloués à l'Université McGill et à ses partenaires (la Fondation des services d'emploi pour les jeunes, l'Association des Townshippers et le cégep John Abbott) afin de leur permettre de réduire l'exode des cerveaux des communautés québécoises d'expression anglaise. Ainsi, ces organisations ont pu effectuer des recherches sur les motivations des jeunes à demeurer au Québec, offrir une formation professionnelle d'appoint en français langue seconde et créer des activités de réseautage qui lient les nouveaux diplômés et diplômées aux employeurs potentiels.

## Initiatives de 2018-2019

À la fin de mars 2019, des accords avaient été signés avec 17 organisations et institutions qui représentent les intérêts des Québécoises et Québécois d'expression anglaise.

En comptant les organisations qui sont des tiers bénéficiaires des conventions d'aide avec l'Université Concordia, l'Université McGill et le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, plus de 40 organisations et institutions qui servent les Québécoises et Québécois d'expression anglaise participent au programme du Secrétariat Renforcer la vitalité des communautés.

## Objectifs

Officiellement adopté par le Secrétariat du Conseil du trésor, en juin 2018, le programme de financement Renforcer la vitalité des communautés a quatre objectifs :

**Objectif 1** – Soutenir la capacité d'action des organismes et des institutions

**Objectif 2** – Développer les organisations communautaires

**Objectif 3** – Accroître l'accessibilité aux services publics

**Objectif 4** – Contribuer à la rétention des jeunes par l'employabilité

Au cours de la première année du programme de financement, les organisations et les institutions qui servent les Québécoises et Québécois d'expression anglaise avaient reçu l'appui du Secrétariat pour un éventail d'initiatives qui visaient à soutenir la vitalité de leurs communautés pour chacun de ces objectifs. Comme le montre le tableau ci-dessous, de nombreuses initiatives répondaient à plus d'un objectif du Secrétariat. Grâce à cet appui, la capacité de l'infrastructure communautaire sera renforcée, ce qui l'aidera à mieux soutenir la vitalité des collectivités dans toutes les régions et tous les secteurs.

OBJECTIFS	NOMBRE D'INITIATIVES
1 – Soutenir la capacité d'action des organismes et des institutions	37
2 – Développer les organisations communautaires	36
3 – Accroître l'accessibilité aux services publics	26
4 – Contribuer à la rétention des jeunes par l'employabilité	35

Les organisations et les institutions communautaires auront de plus en plus le pouvoir de collaborer avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec.

## Secteurs

La vitalité d'une communauté et le bien-être des personnes qui la composent dépendent du leadership institutionnel et de l'accès aux services dans divers secteurs. Ces secteurs clés comprennent le développement communautaire, l'éducation, la culture et les communications ainsi que la santé et les services sociaux. Les organisations soutenues par le programme de financement du Secrétariat sont actives dans chacun de ces secteurs clés, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

### Principaux secteurs des initiatives soutenues en 2017-2018 et 2018-2019

PRINCIPAUX SECTEURS	NOMBRE D'INITIATIVES
Développement communautaire	26
Culture et communications	6
Éducation	3
Économie et employabilité	10
Recherche et politiques publiques	4
Total	49



## Bénéficiaires du programme dotés d'un mandat sectoriel, selon le secteur, 2018-2019

SECTEUR	ORGANISMES
Développement communautaire	Association Y4Y Québec Centre de ressources de la communauté noire Les aînés action québec Réseau communautaire de santé et de services sociaux
Culture et communications	Association des journeaux régionaux du Québec Conseil québécois de la production de langue anglaise ELAN
Éducation	Alphabétisation Québec La fédération québécoise des associations foyers-écoles
Économie	Dialogue McGill Fondation des services d'emploi pour les jeunes
Recherche et politiques	Insitut du Nouveau Monde McGill - Institut des politiques sociales et de la santé Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise Réseau des groupes communautaires de langue anglaise du Québec

## Régions

Le Québec couvre plus de 1,5 million de kilomètres carrés. Bien qu'un grand nombre des gens d'expression anglaise soient concentrés dans le sud-ouest du territoire (60 % vivent sur l'île de Montréal<sup>6</sup>), il est important de rappeler que les Québécoises et Québécois de langue anglaise sont présentes dans toutes les régions. Il existe au moins une école de langue anglaise dans chacune des 17 régions administratives du Québec, incluant plusieurs secteurs où sont implantées des communautés d'expression anglaise depuis plus de deux siècles (la baie des Chaleurs en Gaspésie, l'Estrie, la vallée de Châteauguay, l'Outaouais, la Côte-Nord).

## Bénéficiaires du programme dotés d'un mandat régional, par région administrative, 2018-2019

<b>GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE</b>
Comité d'action sociale anglophone Conseil des anglophones madelinots Vision Gaspé-Percé Now
<b>BAS-SAINT-LAURENT</b>
Héritage Bas-Saint-Laurent
<b>CAPITALE-NATIONALE</b>
La voix des anglophones de Québec Partenaires communautaires Jeffery Hale Hôpital Jeffery Hale – Saint Brigid's
<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>
Corporation de développement de la communauté d'expression anglaise de Mégantic

6. STATISTIQUE CANADA. Recensement canadien de 2016.

<b>ESTRIE</b>
Association des Townshippers Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est Phelps Aide Université Bishop's
<b>MONTÉRÉGIE</b>
Centre d'aide et de référence en santé et en services sociaux Réseau communautaire de la Montérégie Ouest
<b>MONTRÉAL</b>
Cégep John Abbott Réseau de développement et de prévention afro-canadien Réseau de l'est de l'île pour les services en anglais Services communautaires collectifs
<b>LAVAL</b>
Association amicale des jeunes et parents AGAPE
<b>LANAUDIÈRE</b>
Organisation de la communauté anglophone de Lanaudière
<b>LAURENTIDES</b>
Centre de ressources familiales 4 Korners
<b>OUTAOUAIS</b>
Association régionale des West Quebecers Centre de ressources Connexions
<b>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</b>
Association régionale des voisins de Rouyn-Noranda
<b>CÔTE-NORD</b>
Association communautaire de la Côte-Nord Association des côtiers de la Basse-Côte-Nord

## RECHERCHES ET DONNÉES PROBANTES

Parmi les responsabilités du Secrétariat figure ce mandat bien précis :

Faciliter l'accès aux statistiques pertinentes pour, notamment, documenter les enjeux auxquels les Québécoises et Québécois d'expression anglaise font face.

Pour remplir son mandat, le Secrétariat renforce sa capacité de recherche et crée une base de données probantes. Parallèlement, il travaille avec d'autres organisations pour partager des données et renforcer la capacité de recherche afin de développer et de mobiliser les connaissances. La section ci-dessous présente certaines des principales observations tirées de la base de données probantes qui éclairent le point de vue du Secrétariat.



## Droits linguistiques

L'usage de la langue anglaise, au Québec, est protégé par d'importants droits historiques. Les personnes d'expression anglaise peuvent notamment communiquer dans cette langue avec les institutions de l'État. Cela découle principalement de l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, qui autorise quiconque à s'exprimer en anglais lors des débats de l'Assemblée nationale ou de ses commissions parlementaires et devant les tribunaux du Québec.

Par ailleurs, cette disposition constitutionnelle oblige également le Parlement du Québec à adopter des lois bilingues, les deux versions ayant la même valeur juridique. De plus, une partie à un litige peut demander que soit traduit, sans frais, tout jugement rendu par un tribunal judiciaire ou toute décision d'un organisme qui exerce des fonctions quasi judiciaires.

Des services du gouvernement du Québec sont offerts aux Québécoises et Québécois d'expression anglaise. Un important réseau d'enseignement en anglais, de la maternelle à l'université, est présent dans la province. Comme la population francophone, les Québécoises et Québécois d'expression anglaise contrôlent notamment la gestion de leurs écoles primaires et secondaires par l'intermédiaire de neuf commissions scolaires de langue anglaise.

Les personnes d'expression anglaise peuvent, en outre, recevoir des services publics de l'État dans leur langue, y compris les soins de santé et les services sociaux, dans la mesure où le permettent les ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui offrent ces services.

En vertu de la Charte de la langue française, plus de 80 municipalités sont reconnues pour offrir des services en anglais à leur population.

## Données sociodémographiques

Le portrait démographique actuel<sup>7</sup> des Québécoises et Québécois d'expression anglaise révèle :

- qu'en 2016, 1 097 925 personnes qui avaient l'anglais comme première langue parlée représentaient 13,8 % de la population totale du Québec ;
- que près de trois Québécoises et Québécois d'expression anglaise sur cinq (56,7 %) habitaient sur l'île de Montréal, où ils représentaient le tiers (32,8 %) de la population totale ;
- que les Québécoises et Québécois d'expression anglaise restantes étaient dispersées de manière inégale au Québec, comme suit :
  - » dans l'est du Québec (régions 01, 09 et 11), 15 045 personnes d'expression anglaise représentaient 4,1 % de la population totale et 1,4 % de la population de langue anglaise du Québec ;
  - » dans la région de la Montérégie, 156 000 personnes d'expression anglaise représentaient 11,8 % de la population totale et 14,2 % de la population de langue anglaise du Québec ;

---

7. STATISTIQUE CANADA, *op. cit.*

- » dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, 142 885 personnes d'expression anglaise représentaient 9,7 % de la population totale et 13 % de la population de langue anglaise du Québec ;
- » dans le centre du Québec (régions 02, 03, 04 et 12), on comptait 25 745 personnes d'expression anglaise, ce qui représentait 1,4 % de la population totale et 2,3 % de la population de langue anglaise du Québec ;
- » en Estrie, 37 015 personnes d'expression anglaise représentaient 8,1 % de la population régionale et 3,4 % de la population de langue anglaise du Québec ;
- » dans l'ouest du Québec (régions 07 et 08), 75 740 personnes d'expression anglaise représentaient 14,6 % de la population totale et 6,9 % de la population de langue anglaise du Québec.

## Statut socioéconomique en déclin

Il y a un déclin observable du statut socioéconomique des Québécoises et Québécois d'expression anglaise par rapport aux autres groupes linguistiques du Québec et du Canada, notamment sur certains points :

- Leur taux de chômage était de 8,9 %, en 2016, comparativement à 6,9 %, pour les Québécoises et Québécois francophones, et à 7,2 %, pour la population du reste du Canada<sup>8</sup>.
- La disparité du chômage est plus grande dans les régions éloignées et isolées du Québec, certaines signalant des taux plus de deux fois supérieurs à ceux des francophones de la même région<sup>9</sup>.
- Le déficit de chômage des Québécoises et Québécois d'expression anglaise a augmenté à chaque période de recensement, depuis 1996, par rapport aux francophones en situation minoritaire ailleurs au Canada<sup>10</sup>.
- La moitié la plus jeune des Québécoises et Québécois d'expression anglaise en âge de travailler (25-44 ans) est en moins bonne posture que la moitié plus âgée (45-64 ans), et cette différence est plus marquée que pour les francophones en situation minoritaire ailleurs au Canada, ce qui laisse présager que l'écart d'employabilité s'accroîtra<sup>11</sup>.
- Le dernier recensement révèle que la tendance à vivre sous le seuil de faible revenu était beaucoup plus élevée chez les Québécoises et Québécois d'expression anglaise (17,8 %) que chez les francophones du Québec (11,9 %), et ce, peu importe la région<sup>12</sup>.

---

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*



## L'émigration des Québécoises et Québécois d'expression anglaise

Près de la moitié des personnes d'expression anglaise nées au Québec vivent maintenant dans d'autres provinces canadiennes<sup>13</sup> :

- Celles dont le niveau de scolarité est plus élevé sont plus susceptibles d'avoir quitté le Québec (avant ou après leurs études). Plus des deux tiers des titulaires d'un doctorat (70 %) ou d'une maîtrise (61 %) vivent maintenant dans une autre province canadienne<sup>14</sup>.
- À titre de comparaison, les taux de migration interprovinciale chez les francophones qui ont une scolarité supérieure est beaucoup plus bas (9 % des titulaires d'un doctorat et 7 % des titulaires d'une maîtrise)<sup>15</sup>.
- Les jeunes d'expression anglaise déclarent avoir un sentiment d'appartenance plus faible que leurs aînés<sup>16</sup>.
- Les Québécoises et Québécois d'expression anglaise déclarent être beaucoup plus susceptibles de déménager dans une autre province, au cours des cinq prochaines années, que les Québécoises et Québécois francophones<sup>17</sup>.

Dans une recherche sur l'opinion publique menée par CROP, pour le Réseau communautaire de santé et de services sociaux, et Décima, pour Patrimoine canadien, la motivation pour quitter le Québec varie selon le groupe d'âge :

- Pour les personnes de moins de 30 ans, les perspectives économiques et d'éducation ont été les plus citées<sup>18</sup>.
- Pour celles de 30 à 59 ans, la politique et la discrimination perçue ont été les plus citées<sup>19</sup>.
- Pour celles de 60 ans et plus, les raisons familiales (rejoindre les enfants qui ont quitté le Québec ou retourner dans leur région d'origine) ont été les plus citées<sup>20</sup>.

## Groupes vulnérables au sein des communautés québécoises d'expression anglaise

Chez les aînés, le niveau de bilinguisme est inférieur à celui de la population totale des Québécoises et Québécois d'expression anglaise (51 % comparativement à 67 %)<sup>21</sup> :

- L'isolement est accru en raison de l'émigration de leurs enfants devenus adultes, qui vivent souvent dans d'autres régions du Québec ou à l'extérieur de la province.
- Les obstacles à l'accès aux services sont plus grands en raison de la langue.

---

13. Analyse du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, selon le recensement canadien de 2016.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*

18. Réseau communautaire de santé et de services sociaux, *op.cit.*

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. STATISTIQUE CANADA, *op. cit.*

Du côté de l'enfance, on trouve plusieurs défis liés à l'épanouissement :

- Quelque 33 % des enfants d'âge préscolaire de langue maternelle anglaise présentent une ou plusieurs difficultés, comparativement à 23 % dans la population de langue maternelle française<sup>22</sup>.
- La commission scolaire English-Montréal a la proportion la plus élevée d'élèves qui vivent dans des quartiers défavorisés.
- Les enfants de 0 à 14 ans d'expression anglaise étaient plus susceptibles de vivre dans un foyer à faible revenu (15,4 %) que leurs homologues francophones (11 %) <sup>23</sup>.

Pour les groupes de minorités visibles :

- Chez les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, le taux de chômage est plus élevé pour les personnes noires (13,5 %) que pour les autres (7,9 %) <sup>24</sup>.

Concernant les populations en région :

- Malgré la croissance globale, certaines communautés d'expression anglaise en région ont connu un déclin démographique au cours des 20 dernières années (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue et Estrie).
- Dans certaines communautés régionales d'expression anglaise, on trouve des taux élevés de vieillissement, la proportion d'aînés de 65 ans et plus représentant au-dessus de 20 % de ce segment de population (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Estrie).
- Il y a une faible base organisationnelle, c'est-à-dire que la plupart des Québécoises et Québécois d'expression anglaise en région n'ont pas accès à l'éducation post-secondaire dans leur langue. De plus, il y a peu d'établissements de santé désignés, et une forte majorité des organismes à vocation culturelle et artistique se trouvent dans les grands centres.

## Perceptions sur la vitalité de la communauté, l'accès aux services et les relations avec le gouvernement

Tous les cinq ans, depuis 2000, la société CROP mène une vaste enquête sur les attitudes et les expériences des Québécoises et Québécois d'expression anglaise sur un large éventail de sujets qui contribuent à la compréhension de leur vitalité subjective<sup>25</sup>. Le sondage comprend un échantillon robuste de plus de 3 000 Québécoises et Québécois d'expression anglaise.

Le Réseau communautaire de santé et de services sociaux a produit deux rapports de fond sur les résultats de cette enquête. L'un de ces rapports fournit une compréhension nuancée de la situation

---

22. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2017 *Quebec Survey of Child Development in Kindergarten*, 2018.

23. Réseau communautaire de santé et de services sociaux, *op. cit.*

24. STATISTIQUE CANADA, *op. cit.*

25. Le sondage original de 2000 a été mené par l'Institut Missisquoi, tandis que les versions de 2005, 2010 et 2015 ont été parrainées par le Réseau communautaire de santé et de services sociaux.



en matière d'accès aux soins de santé et aux services sociaux, tandis que l'autre fournit des données et des analyses sur divers sujets.

La section suivante présente une série de faits saillants de la version 2015 de l'enquête sur des sujets d'intérêt majeurs pour le Secrétariat.

## Vitalité des communautés

En 2015, les Québécoises et Québécois d'expression anglaise avaient peu confiance en la vitalité de leur communauté<sup>26</sup> :

- Seulement le tiers (34 %) des personnes sondées convenaient que la situation des communautés d'expression anglaise du Québec s'était améliorée au cours des 20 années précédentes<sup>27</sup>.
- Pour ce qui est de l'avenir, moins de la moitié (41 %) estimaient que la situation des communautés d'expression anglaise serait plus forte et plus stable 20 ans plus tard<sup>28</sup>.

## Relations avec le gouvernement du Québec et accès aux services

Le sondage de 2015 de CROP sur la vitalité des communautés a exploré les perceptions que ces dernières avaient de leurs relations avec le gouvernement du Québec. Les résultats du sondage ont révélé ceci :

- Très peu de Québécoises et Québécois d'expression anglaise (18 %) estimaient qu'ils avaient un accès égal à l'emploi dans la fonction publique québécoise<sup>29</sup>.
- La plupart des Québécoises et Québécois d'expression anglaise (88 %) souscrivaient à la proposition de créer un secrétariat des affaires anglophones au sein du gouvernement du Québec<sup>30</sup>.

L'accès aux services et aux programmes était également un enjeu central, particulièrement à l'extérieur de la région de Montréal :

- Un peu plus du tiers (37 %) des Québécoises et Québécois d'expression anglaise se disaient satisfaits de l'accès aux services du gouvernement du Québec dans leur langue<sup>31</sup>.
- Les taux de satisfaction nets variaient d'une région à l'autre. Seules les régions de l'ouest et du centre de Montréal signalaient des taux de satisfaction positifs, tandis que d'autres telles que Lanaudière, les Laurentides, Laval et la Capitale-Nationale manifestaient des taux d'insatisfaction beaucoup plus élevés<sup>32</sup>.

---

26. Réseau communautaire de santé et de services sociaux, *op. cit.*, p. 6-9.

27. *Ibid.*, p. 6

28. *Ibid.*, p. 8-9.

29. Réseau communautaire de santé et de services sociaux, *op. cit.*, question 33E.

30. *Ibid.*, p. 20-21.

31. *Ibid.*, p. 25.

32. *Ibid.*, p. 25.

- L'enquête a révélé un taux de satisfaction beaucoup plus élevé quant à l'accès aux services du gouvernement du Canada (62 % satisfaits contre 15 % insatisfaits)<sup>33</sup>.

## Analyses institutionnelles<sup>34</sup>

### Base de données

Au cours de la dernière année, le Secrétariat a :

- créé une base de données sur les organismes et les institutions d'expression anglaise, qui comprend :
  - » 16 000 organisations, dont 1 300 de langue anglaise,
  - » 94 variables, dont des données sur les caractéristiques institutionnelles et les regroupements géographiques ;
- compilé un portrait démographique et institutionnel des Québécoises et Québécois d'expression anglaise (octobre 2018) :
  - » qui inclut des profils régionaux sur la présence institutionnelle et les principales caractéristiques démographiques de ces communautés dans les régions administratives du Québec.

### Des organismes de l'article 29.1

Le Secrétariat a également créé une liste d'établissements de santé et d'éducation ainsi que des municipalités énumérées à l'article 29.1 de la Charte de la langue française du Québec. Ces données ont été analysées pour mieux comprendre la présence ou l'absence d'organismes essentiels à la vitalité des communautés.

## Appui aux activités de recherche

### Initiatives de recherche

Le Secrétariat a confié douze mandats d'étude à des organismes sectoriels nationaux et à des institutions de recherche, qui portent sur des enjeux prioritaires tels que :

- les compétences linguistiques chez les ressources professionnelles de la santé ;
- la rétention des jeunes ;
- la vitalité des communautés minoritaires ;
- la culture, le patrimoine et les médias ;
- l'alphabétisation et la réussite scolaire ;
- les aînés et les personnes vulnérables.

---

33. *Ibid.*, p. 26-27.

34. SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE. *Base de données institutionnelles*, 2019.



## Centre d'expertise

Le Secrétariat a financé la mise sur pied d'un centre d'expertise sur l'adaptation de la prestation de soins de santé et de services sociaux pour les communautés d'expression anglaise (390 000 \$, sur trois ans, pour l'Hôpital Jeffery Hale – Saint Brigid's).

## Réseau de recherche

Le Secrétariat a renforcé la capacité de recherche du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, sur la vitalité des communautés et l'élaboration des politiques (360 000 \$, sur trois ans, à l'Université Concordia).

# TRAVAUX INTERMINISTÉRIELS DU SECRÉTARIAT

En sus des responsabilités des ministères et organismes envers les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, le Secrétariat a notamment ce mandat précis :

Conseiller le gouvernement, les ministères et les organismes en matière de relations avec les Québécoises et Québécois d'expression anglaise ainsi que sur la prestation de services et sur les enjeux, les ententes, les programmes et les politiques qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur ces communautés.

À cet effet, au printemps 2018, une première série de rencontres a eu lieu entre le Secrétariat et les hautes dirigeantes et hauts dirigeants de certains ministères et organismes gouvernementaux jugés essentiels pour les communautés québécoises d'expression anglaise, en vue :

- de favoriser la cohérence des politiques gouvernementales ;
- d'explorer les possibilités de collaboration et d'arrimage entre les actions du Secrétariat et celles des différents ministères et organismes dans le cadre de leur mission respective ;
- de présenter les statistiques sociodémographiques et socioéconomiques de la réalité des organismes communautaires québécois d'expression anglaise ainsi que de leurs grands enjeux.

Depuis ces rencontres, le Secrétariat est retourné auprès de certains ministères et organismes afin d'explorer plus en détail les possibilités de collaboration, dans le cadre de leur mission respective, au bénéfice des communautés québécoises d'expression anglaise.

Au total, il a mis sur pied plus de vingt rencontres avec quinze ministères et organismes du gouvernement du Québec :

- Neuf entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2018 ;
- Douze entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mars 2019.

Dans une démarche parallèle, le Secrétariat a tenu une consultation interministérielle avec les responsables de certaines instances consultatives déjà existantes au sein du gouvernement du Québec, afin d'obtenir des renseignements sur le processus qui permet d'assurer la cohérence des actions gouvernementales et sur les meilleures méthodes de coordination.

Voici quelques exemples des actions concrètes à la suite des rencontres entre le Secrétariat et les ministères et organismes du Québec.

## **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

En février 2019, le gouvernement du Québec a annoncé le début de l'élaboration d'un nouveau plan d'action en matière d'intervention communautaire.

À cet effet, depuis mars 2019, le Secrétariat est membre du Comité interministériel de l'action communautaire. Celui-ci est formé d'environ une vingtaine de ministères et organismes et est sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le Secrétariat participera aux travaux en vue de l'élaboration d'un nouveau plan. Avec ce comité, il sera en mesure de sensibiliser les ministères et organismes sur les enjeux et les préoccupations des communautés d'expression anglaise et de favoriser la cohérence gouvernementale.

## **Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et ministère de la Culture et des Communications**

Le 24 octobre 2018, le gouvernement fédéral a présenté son avant-projet de règlement modifiant l'actuel Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services. Ce règlement, qui découle de la *Loi sur les langues officielles*, définit les critères qui permettent d'établir le répertoire des bureaux et des points de service fédéraux tenus d'offrir des services dans les deux langues officielles. Les objectifs de la révision comprennent notamment une modification de la méthode de calcul de la population de langue minoritaire au sens du règlement, qui pourrait, selon le gouvernement fédéral, mieux refléter les besoins et les intérêts des collectivités linguistiques en situation minoritaire.

En mars 2019, à la suite d'une réunion sur la modernisation de la Loi, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française et le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise ont convenu de mettre en place un comité interministériel afin d'élaborer la position du Québec dans ce dossier.

Par ailleurs, l'acceptation par les personnes participantes d'utiliser la méthode de la première langue officielle parlée comme une donnée de référence générale pour définir les Québécoises et Québécois d'expression anglaise est un avancement majeur du gouvernement du Québec et a des implications positives pour les communautés touchées par cette appellation.



## Secrétariat du Conseil du trésor

Les Québécoises et Québécois d'expression anglaise représentent 1 % de l'effectif permanent de la fonction publique québécoise, tandis que leur taux de représentation au sein de la population québécoise est, selon la définition linguistique choisie, d'environ 9 % à 14 %. Ce pourcentage, dans la fonction publique du Québec, est resté inchangé, depuis plus de 30 ans, tandis que le taux de représentation des minorités visibles et ethniques y est passé de 8 % à 10 % au cours des dernières années.

Par ailleurs, lors des consultations, en février 2018, que la ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise a tenues avec des organismes communautaires, la participation des personnes de langue anglaise dans la fonction publique est sortie comme une des grandes priorités.

Alors, en 2018-2019, le Secrétariat a fait plusieurs actions qui visaient à accroître la représentativité des Québécoises et Québécois d'expression anglaise dans la fonction publique.

En juin 2018, il a participé à deux activités pour promouvoir des carrières dans la fonction publique du Québec, notamment :

- un appel au Secrétariat du Conseil du trésor ainsi qu'à plusieurs organismes communautaires afin d'encourager les Québécoises et Québécois d'expression anglaise à s'inscrire au recrutement de la fonction publique ;
- en collaboration avec le Centre de services partagés du Québec, il a pris part à une séance de rencontres en personne avec les organismes communautaires d'expression anglaise.

En décembre 2018, le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise et le Secrétariat du Conseil du trésor ont amorcé des travaux afin de définir des stratégies qui viseraient à augmenter le taux de représentativité des personnes de langue anglaise dans la fonction publique :

- Ils ont documenté les problèmes pour mieux déterminer les actions pertinentes à mettre en place :
  - » Une aide financière à l'Université Concordia pour produire un document qui servirait d'étude de base sur la participation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise à la fonction publique.
  - » L'acquisition de bases de données statistiques pour mieux déterminer les actions pertinentes à mettre en place.
  - » Une participation aux travaux du Secrétariat du Conseil du trésor pour la révision du contenu de fascicules d'information sur la gestion de la diversité par rapport aux personnes de langue anglaise, qui incluait l'ajout au glossaire de la définition des Québécoises et Québécois d'expression anglaise, basée sur la méthode de la première langue officielle parlée.
- Ils ont ciblé certaines activités de promotion des emplois pour attirer davantage de Québécoises et Québécois d'expression anglaise au sein de la fonction publique.

## Secrétariat aux aînés et ministère du Conseil exécutif

Les interventions du Secrétariat auprès des ministères et organismes afin de mieux reconnaître et valoriser les communautés d'expression anglaise dans certaines de leurs actions ont porté fruit :

- Le sous-ministre adjoint du Secrétariat aux aînés a modifié le titre de la coordinatrice spécialisée en maltraitance auprès des communautés culturelles, pour « auprès des communautés d'expression anglaise et culturelles ».
- Il a collaboré pour soutenir les aînés d'expression anglaise en situation de vulnérabilité, notamment par :
  - » une aide financière de 400 000 \$, sur trois ans, aux Aînés action Québec, pour contribuer à la capacité d'intervention des organismes qui offrent des services aux personnes âgées ;
  - » un rôle de facilitateur pour le Secrétariat aux aînés, en vue de l'embauche de ressources par six organismes, au moyen du programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité.
- Le sujet des Québécoises et Québécois d'expression anglaise a été ajouté dans le nouveau gabarit gouvernemental du DOSSDEC. Cet ajout oblige les ministères et organismes à évaluer des conséquences directes et indirectes des nouvelles mesures gouvernementales proposées sur les communautés d'expression anglaise.

## TRAVAUX INTERGOUVERNEMENTAUX DU SECRÉTARIAT EN 2018-2019

Le Secrétariat a également ce mandat :

Interagir avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, les ententes, les programmes et les politiques qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur les Québécoises et Québécois d'expression anglaise, et ce, en collaboration avec le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et avec les ministères et organismes.

- À cet effet, en 2018-2019, le Secrétariat a mis sur pied des rencontres avec les hautes dirigeantes et hauts dirigeants de certains ministères et organismes du gouvernement fédéral, jugés essentiels pour les communautés québécoises d'expression anglaise, en vue de favoriser la cohérence des politiques intergouvernementales.
- Il a exploré les possibilités de collaboration et d'arrimage de ses actions avec celles des différents ministères et organismes du gouvernement fédéral dans le cadre de leur mission respective.



Au total, seize rencontres ont été tenues entre le Secrétariat et huit ministères et organismes du gouvernement fédéral :

- Sept entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2018 ;
- Neuf entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mars 2019.

## Ententes intergouvernementales

Par ailleurs, en août 2018, le gouvernement du Québec a approuvé deux ententes intergouvernementales, soit :

- l'Entente de coopération Canada-Québec à l'égard des communautés québécoises d'expression anglaise 2018-2019 à 2022-2023, dont l'objectif est essentiellement d'affermir le lien de collaboration entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada dans le but de dynamiser encore davantage les Québécoises et Québécois d'expression anglaise et de favoriser l'épanouissement de leurs membres ;
- l'Entente Canada-Québec pour les services en langue anglaise 2018-2019, dont l'objet est essentiellement de poursuivre le financement fédéral, de l'ordre de 400 000 \$ annuellement, afin de contribuer aux activités qui visent à favoriser l'accès aux services gouvernementaux pour les Québécoises et Québécois d'expression anglaise.

En mars 2019, l'Entente Canada-Québec pour les services en langue anglaise 2018-2019 a été signée afin de maintenir et d'améliorer la prestation des services en anglais dans les domaines de la santé et des services sociaux ainsi que de la justice.

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Allocution de Kathleen Weil à l'assemblée générale annuelle de Réseau des groupes communautaires de langue anglaise au Québec, Montréal, 16 juin 2018.*

*Analyse du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise basée sur le recensement canadien de 2016, 2019.*

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 – Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*, Québec, 2018.

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX [PDF] *“The 2015 CHSSN-CROP Survey on Community Vitality”*, Québec, 2015.

SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE. *Base de données organisationnelles*, 2019.

SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE. *Évaluation des consultations*, 2018.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement canadien*, 2016.







*Secrétariat aux relations  
avec les Québécois  
d'expression anglaise*

Québec 